**AVIS DE MANIFESTATION D’INTERET**

CAISSE NATIONALE D’ASSURANCE MALADIE CANAM

**AMI N°01/MSAH/CANAM-2019**

Cet avis de manifestation d’intérêt fait suite à l’avis Général de passation des marchés publié dans le journal L’INDEPENDANT N° 4672 du 28 février 2019.

La Caisse Nationale d’Assurance Maladie (CANAM) dispose sur fonds propres de ressources, afin de financer des activités sur son budget 2019 et a l’intention d’utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif au recrutement d’un consultant pour l’élaboration du schéma-directeur du système d’information de la Caisse Nationale d’Assurance Maladie.

A cet effet, la CANAM sollicite les services des consultants ou cabinets nationaux ou internationaux expérimentés sélectionnés en raison de leur aptitude à exécuter les prestations en vue de :

* Faire l’état des lieux du système d’information existant ;
* Réaliser l’audit du système d’information existant ;
* Décrire et analyser l’impact des systèmes d’information des partenaires de la CANAM sur le système d’information de la CANAM ;
* Définir les besoins du système d’information en cohérence avec les missions de la CANAM et les textes réglementaires ;
* Elaborer les lignes directrices du système d’information telles que décrites dans les termes de références ;
* Définir la cible organisationnelle optimale du système d’information ;
* Définir les moyens humains, matériels et organisationnels nécessaires à la mise en œuvre du schéma directeur ;
* Elaborer le plan de conduite du changement et de transition sur la période de la mise en œuvre du schéma directeur ;
* Proposer les orientations techniques et fonctionnelles vers un système d’information sécurisé, évolutif, moderne, ouvert et souple permettant à la CANAM de réaliser ses missions permettant à la CANAM de réaliser ses missions ;
* Définir les normes en matière de TIC qui s’appliquent au système d’information de la CANAM ;
* Elaborer un cahier de charge et un plan opérationnel pour la mise en place du schéma directeur du système d’information de la CANAM sur 5 ans 2020-2024.

**Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt en fournissant :**

* un curriculum vitae (cv) actualisé (les différents certificats seront joints aux Curriculum Vitae ). La même personne peut posséder plusieurs qualifications ou expertises.
* la preuve qu’il a réalisé au moins une mission similaire, l’attestation de bonne exécution faisant foi ;
* tout autre profil qu’il juge nécessaire à l’exécution de sa mission.

**Les critères de qualifications sont les suivants :**

* + un expert gestionnaire de projet titulaire d’un diplôme supérieur en informatique avec un niveau d’au moins BAC+5 et une expérience avérée dans les schémas directeurs informatiques ;
	+ un expert en audit et sécurité des systèmes d’information ;
	+ un spécialiste réseau informatique disposant d’au moins cinq (5) ans d’expérience dans le domaine des réseaux commutés et des réseaux interconnectés ;
	+ un ingénieur système disposant d’au moins trois (3) ans d’expérience dans l’analyse des applications et systèmes ;
	+ un gestionnaire de bases de données avec au moins cinq (5) ans d’expérience ;
	+ un spécialiste en méthodes et organisation ;
	+ un expert sur les technologies de communication récentes d’au plus 3 ans ;
	+ un expert en intégration de systèmes avec cinq ans d’expérience au moins.

La méthode de présélection des consultants telle que décrite à l’article 55 du Décret N°2015-0604/PRM du 25 septembre 2015 portant Code des marchés publics et des délégations de service public s’applique au présent avis de manifestation d’intérêt.

Les manifestations d’intérêt doivent être déposées à la **Caisse Nationale d’Assurance Maladie (CANAM) Service Moyens Généraux, *4éme étage* Immeuble Salia DAOU, Avenue du Mali, Hamdallaye ACI 2000,** **Tél. : 00223 76 31 67 36 Oumar KEITA/91 92 90 90 Mme CISSE Haoussa BA au plus tard le vendredi 12 avril 2019 à 09 heures.**

Bamako, le…….…………….

**LE DIRECTEUR GENERAL**

**Ankoundio Luc TOGO**

***Chevalier de l’Ordre National***